

DOMFRONT. Le centre des finances publiques menacé de fermeture

Un projet de disparition du centre des finances publiques de Domfront a été annoncé en juin dernier. L'intersyndicale Solidaires de l'Orne « exige une véritable concertation avec les élus qui déboucherait au maintien d'une antenne pérenne ».

Le 7 juin dernier, les agents des finances publiques de Domfront ont appris de « manière brutale » le projet de disparition de leur site. « Il est vrai que depuis le transfert du Service de Publicité Foncière à Alençon le 1^{er} septembre 2016 à Alençon et le transfert de la Trésorerie à La Ferté-Macé depuis le 1^{er} janvier 2019, leurs missions étaient fortement menacées, explique l'intersyndicale Solidaires des finances publiques de l'Orne. Mais c'est la manière qui interroge : alors que ce projet devait être soumis à une concertation avec les élus et les organisations syndicales, les usagers du Domfrontais seront invités à se rapprocher du service de Flers et les entreprises de celui d'Argentan alors que dans le projet initial, l'interlocuteur pour les usagers de Domfront et pour les entreprises devait être à Flers également.

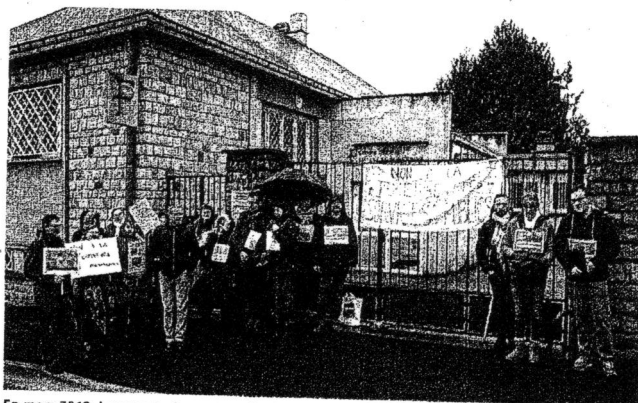
Les agents domfrontais sont d'autant plus amers que dans le département voisin de la Manche, le dialogue avec les élus a permis de sauver le site de Mortain, alors même que les effectifs sont moins importants que ceux de Domfront ».

Mortain-Bocage/Domfront : même combat

Selon elle, la concertation dans ce secteur à peine distant de 15 km et à la configuration économique et géographique assez similaire au Domfrontais, a permis de mettre en évidence selon les termes même de la Direction des Services Fiscaux Manchoise : « La nécessité d'implanter les services de la DDFIP selon une logique Nord-Centre-Sud pour tenir compte de la géographie spécifique du département. La Manche a pour particularité d'être un département particulièrement étendu, tout comme peut l'être l'Orne dans le sens Ouest-Centre-Est. Une sensibilité particulière exprimée dans le Mortainais, zone rurale, enclavée, au Sud-Est du département qui se manifeste par un fort sentiment d'isolement. La nécessité de limiter les déplacements automobiles, tant pour les usagers que pour les agents des finances pu-

bliques devant se rendre dans des structures plus éloignées de leur domicile. A l'issue de cette concertation, la DDFIP de la Manche souhaite le maintien à Mortain-Bocage des emplois actuels des 3 services implantés (SIP-SIE-Trésorerie) sous la forme d'une antenne pérenne auxquels s'ajouterait même l'implantation d'un conseiller aux décideurs locaux supplémentaire ».

Au vu de ces constats, l'intersyndicale de l'Orne s'interroge sur le choix de rayer totalement de la carte le site domfrontais. « Les contribuables du Bocage Ornaï auraient-ils moins de besoins en services publics que ceux du Bocage Mortainais ? ».



En mars 2019, les agents des centres des finances publiques de Domfront et de La Ferté-Macé avaient fait grève pour demander le retrait du projet de démantèlement de la fonction publique.

« Des usagers forcés à se déplacer »

Pour elle, ce n'est pas la création éventuelle d'une Maison France Service (MFS) à Domfront « qui arrangera les choses en termes de services à l'usager. Ce ne sera qu'un simple point de contact. Les usagers seront forcés de se déplacer à Flers ou à Argentan pour obtenir des renseignements délivrés

par des agents des Finances Publiques, reconnus pour leur compétence en matière de fiscalité. Avec des nouveautés tels que par exemple le prélèvement à la source et ses conséquences pour les particuliers et les entreprises, toutes les demandes ne pourront pas trouver de solutions uniquement par internet ».

Pour ces raisons, les agents travaillant au Centre des Finances Publiques de Domfront « exigent une véritable

concertation qui pourrait déboucher, au nom de la qualité de service rendu à l'usager, au maintien d'une antenne pérenne sur leur site avec le nombre d'emplois actuels, à l'instar des voisins du Mortainais ».

Des chiffres

Deux services dépendent du centre des finances publiques de Domfront. Le service des impôts des particuliers gère le dossier de 18 000 foyers fiscaux et celui des impôts des entreprises gère le dossier de 6 700 redevables professionnels du Pays de Domfront, d'Andaine-Passais, des Monts d'Andaine et du Pays fertois.

« L'inertie des élus »

L'intersyndicale de l'Orne déplore « l'inertie des élus qui semblent indifférents à la disparition progressive des services publics à Domfront.

QUESTIONS À... MICHEL LESUR

Michel Lesur, agent des finances publiques de l'Orne, représentant le syndicat Solidaires.



1. Quand avez-vous eu connaissance de ce projet de nouveau réseau de proximité ?

Nous avons eu connaissance de ce projet national par nos organisations syndicales nationales en

décembre 2018. Notre direction locale a refusé de communiquer sur la déclinaison départementale du projet de janvier jusqu'au mois de mai 2019. Ensuite, nous avons déclenché des mouvements de grève, distribué des tracts pour expliquer les dangers de ce projet et alerter sur la détresse des agents.

2. Le projet initial prévoyait une fermeture du site de Domfront le 1^{er} janvier 2022, avec transfert des activités de particuliers et des entreprises à Flers. Qu'est-il advenu après ?

Le 5 septembre, nous avons été convoqués par notre directeur qui nous a communiqué un changement dans son projet initial : le SIE (Service des Impôts des Entreprises) départemental ne serait plus installé à Flers mais à Argentan. A l'inverse, la trésorerie d'Argentan serait supprimée, alors que la trésorerie de Flers serait maintenue. Pour les agents travaillant au SIE de Domfront, cela aura pour conséquence un déplacement plus important. Le 7 novembre, lors d'un comité technique local, nous avons demandé la création d'antennes pérennes, en

particulier pour Domfront, ce qui nous a été refusé par notre directeur. Nous avons porté cette idée de création d'antennes pérennes auprès de Mme la Préfète de l'Orne le 14 novembre et du Président du Conseil Départemental le 4 décembre, en espérant trouver un écho favorable.

3. Quand les élus ont-ils été informés de cette situation ?

Le 7 juin dernier, le président du conseil départemental, les députés, sénateurs, présidents d'EPCI... ont été conviés à une réunion fin juin pour une présentation par notre direction locale.

4. Pourquoi avoir attendu pour communiquer ?

Nous avons communiqué tardivement sur le Domfrontais, car selon nous, le fait d'obtenir le maintien du maillage territorial actuel en matière de Services des Impôts des Entreprises et des Particulier aurait pu permettre de sauver le site de Domfront, sans pour autant opposer les territoires entre eux.

5. Que comptez-vous faire maintenant ?

Actuellement, en plein mouvement social pour le retrait du projet de réforme des retraites (près de 40 % de grévistes dans notre direction locale jeudi dernier), il est difficile de se faire entendre sur des actions purement « finances publiques ». Néanmoins, notre directeur n'ayant en rien modifié son projet depuis début septembre malgré l'opposition de certains élus, il nous apparaît important de continuer à lui mettre la pression, entre autres pour sauver le site de Domfront.

Propos recueillis par Nathalie Guérin